



COMMENT

FINANCER VOTRE INITIATIVE CITOYENNE

Vous avez plein d'idées pour faire rayonner votre initiative et vos finances sont limitées pour les réaliser? Les budgets restreints (voire non existants) représentent souvent un enjeu majeur pour la pérennisation des projets communautaires. Alors que les partenariats et les commandites peuvent souvent combler un manque d'outils et de ressources, il est souhaitable et avantageux d'avoir un petit budget pour permettre à votre projet d'opérer au quotidien et ainsi augmenter ses chances de durer à travers le temps.

1. ÉTABLIR VOS BESOINS ET LES COÛTS ASSOCIÉS

D'abord, il est essentiel de se poser des questions par rapport à **nos besoins et les coûts associés** afin d'y répondre. Par exemple, si vous voulez faire connaître votre projet en distribuant des affiches, des flyers ou encore des cartes, est-ce que vous pouvez trouver un partenaire ou un commanditaire pour payer les coûts d'impression? Si la réponse est non, comment trouver du financement pour assumer ces coûts?

Il y a donc **deux moyens pour arriver à vos fins** :

- **Trouvez une organisation** partenaire pour assumer les coûts de votre activité.
- **Trouvez du financement** pour couvrir lesdits coûts.



2. LES COMMANDITES, SANS EN FAIRE UN SCANDALE...

Lorsque vient le temps de dépenser des sous pour les activités de votre groupe, il devient d'abord intéressant de creuser la piste des partenariats et des commandites pour couvrir les coûts de vos activités.

Par exemple, vous organisez une corvée de nettoyage avec votre voisinage et n'avez pas le matériel et les équipements nécessaires pour effectuer la corvée, quelles organisations ou institutions approcher? Est-ce que la municipalité peut prêter du matériel ou encore une quincaillerie dans votre quartier?

Autre exemple, vous organisez une plantation de vivaces dans votre voisinage et mobilisez une quarantaine de personnes. Le groupe peut appeler les pizzerias du coin pour demander une commandite et une épicerie pour fournir les rafraîchissements. Ce type de partenariat est gagnant-gagnant puisque la pizzeria et l'épicerie obtiennent de la visibilité auprès d'une clientèle potentielle (rappelons qu'on parle de personnes qui habitent le quartier) et les bénévoles sont reconnus pour leur contribution à la plantation!

Les éléments à garder en tête lors d'une recherche de partenaires/commandites sont les suivants :

- **Préciser vos besoins** en termes de produits ou évaluer un montant d'argent nécessaire
- **Établir une liste de partenaires/commanditaires potentiels** qui ont une mission correspondant à votre activité et en prioriser certains par rapport à d'autres (selon l'arrimage entre l'organisation et votre groupe)
- **Établir le contact** par courriel puis par téléphone (si nécessaire) avec une demande précise (quantité de biens ou montant d'argent)
- **Proposer un échange de visibilité** pour que le commanditaire bénéficie du rayonnement de votre activité (c'est à votre discrétion pour les partenaires)
- **Prendre des photos** de l'activité et **les envoyer au partenaire/commanditaire** en les remerciant pour leur contribution

1. Quel type de dépenses voulez-vous effectuer?

2. Êtes-vous un OBNL enregistré?

DÉPENSES	COLLECTIF*	OBNL**
<p>Achat matériel / équipement</p> <p>Communications (affiches, site web, etc.)</p> <p>Événement (local, nourriture, etc.)</p>	<p>*Groupe citoyen sans structure légale</p> <p>Soutien action bénévole (député.e provincial)</p> <p>Fonds discrétionnaire (député.e fédérale)</p> <p>Service jeunesse Canada (15-30 ans)</p>	<p>*Les organismes enregistrés ont accès aux sources Collectif</p> <p>Caisse d'économie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dons • Commandites • Fonds d'aide au développement du milieu
<p>Honoraires professionnels (urbanisme, droit, etc.)</p> <p>Rénumération employé.e.s</p>		<p>Subvention salariale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi Québec • Emploi d'été Canada • Carrefour jeunesse emploi

3.1 FINANCER UN COLLECTIF

Habituellement, les groupes citoyens se forment et ne s'enregistrent pas dès les débuts. Certains décident même de ne jamais s'enregistrer. Cela peut être un frein pour certaines options de financement, mais plusieurs pistes de financement s'offrent tout de même à vous.

En général, nous vous recommandons de bien identifier ce que vous allez faire avec le montant d'argent demandé (e.g. achat de matériel, impression, etc.) car vous augmenterez vos chances d'obtenir des dons. En effet, les dons sont souvent octroyés lorsqu'il est indiqué clairement ce à quoi il sert pour ensuite facilement voir l'impact de celui-ci!

A. Soutien à l'action bénévole

Le programme Soutien à l'action bénévole aide financièrement les organismes (et collectifs citoyens) qui s'efforcent de combler les besoins de leur communauté dans les secteurs du loisir, du sport ou de l'action communautaire. Le projet soumis peut concerner:

- **l'organisation d'une activité**
- **l'achat d'équipement léger**
- **le soutien aux projets d'aide à la communauté**

En général, les montants demandés peuvent aller de 500\$ à 2000\$ et c'est un moyen rapide et efficace d'aller chercher des sous sans reddition de comptes!

→ Trouvez votre député.e provincial.e en **cliquant ici** ↗!

B. Fonds discrétionnaire des député.e.s au fédéral

Lorsque vous organisez des activités avec des impacts positifs et tangibles pour votre communauté, vous pouvez envoyer un message à votre député.e fédéral.e pour l'informer de votre initiative. Il arrive parfois que les député.e.s ont un budget pour **financer l'achat d'équipement ou de matériel pour soutenir votre initiative**. Si ce n'est pas le cas, peut-être que votre député.e pourra vous mettre en lien avec d'autres organisations pour vous soutenir... bref, n'hésitez pas à partager la bonne nouvelle à votre député.e!

→ Trouvez votre député.e fédéral.e en **cliquant ici** ↗!

C. Service jeunesse Canada

Est-ce qu'il y a **des jeunes (15-30 ans)** impliqué.e.s dans votre initiative? Si c'est le cas, jetez un coup d'œil au programme de **Service Jeunesse Canada** ↗ qui offre un soutien financier (et facilement accessible) entre **250\$-1500\$** selon l'ampleur de votre projet! Si ce n'est pas le cas, c'est un bon prétexte pour favoriser l'aspect intergénérationnel de votre projet en incluant des jeunes!

3.2 FINANCER UN OBNL

Si vous êtes un OBNL, en plus des pistes de financement partagées plus haut, vous avez également les options suivantes:

A. Caisse d'économie solidaire

Saviez-vous qu'il existe une Caisse dédiée exclusivement à l'économie sociale ? En effet, la Caisse d'économie solidaire a été créée pour répondre aux besoins spécifiques des coopératives et des organismes sans but lucratif. Dans cette optique, la ristourne qui est normalement reversée aux membres individuels des Caisses Desjardins est plutôt reversée à des organisations collectives sous la forme de dons, commandites ou via le fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Si vous êtes un OBNL et vous avez un compte à cette Caisse, vous pouvez donc faire une **demande de financement** en choisissant l'enveloppe qui vous correspond le mieux.

Pour ce qui est des **dons**, il s'agit d'un acte de générosité motivé par nul autre objectif que les causes humanitaires et le soutien solidaire. **L'aide accordée se situe en moyenne à 250\$** et le maximum octroyé est de 500\$.

En ce qui concerne les **commandites**, celles-ci soutiennent vos événements, entre autres les soirées-bénéfice, congrès, colloques, semaines thématiques, kiosques ou productions et programmations culturelles, au moyen d'un plan de visibilité. **L'aide accordée se situe en moyenne à 500\$** et le maximum octroyé est de 1000\$.

Enfin, le **fonds d'aide au développement du milieu** soutient des projets avec un impact social ou environnemental qui contribuent à moyen et à long terme au développement durable et solidaire de nos communautés. Ce fonds est destiné exclusivement aux syndicats, OBNL, coopératives et organismes culturels. **L'aide accordée se situe généralement entre 2000\$-5000\$.**

B. Subventions salariales

Les demandes de subvention font souvent partie des tâches un peu plus lourdes à accomplir dans les organismes sans but lucratif. Cela dit, lorsque les demandes sont acceptées et qu'un financement est octroyé, l'organisme peut aller encore plus loin dans la réalisation de sa mission !

Emploi Québec

Si vous désirez embaucher une personne pendant une durée de 6 mois à 1 an, vous pouvez tenter votre chance avec la **subvention salariale pour employé.e.s** offerte par Emploi Québec. Celle-ci permet de couvrir 50% du salaire d'une personne qui pourra accomplir des tâches essentielles pour votre organisme. L'énergie requise pour obtenir les fonds n'est pas trop élevée, ça vaut certainement le coup de regarder ce programme de plus près !

Emplois d'été Canada

Si vous pensez qu'un coup de main serait bienvenu durant quelques mois, jetez un coup d'œil au programme **Emplois d'été Canada** ! Ce programme permet de subventionner 100% le salaire à temps plein d'un.e jeune âgé.e entre 15-30 ans (aux études ou pas) pendant plusieurs semaines. D'ailleurs, le temps requis pour obtenir le financement n'est pas très demandant, il s'agit de remplir un formulaire et attendre la décision en avril !

Attention, la date limite pour envoyer une demande = début février !

Carrefour jeunesse emploi (CJE)

Saviez-vous qu'il existe des CJE partout à travers le Québec ? En effet, ces organismes d'employabilité jeunesse offrent divers programmes pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes (15-35 ans) : persévérance scolaire, autonomie personnelle et sociale, entrepreneuriat, bénévolat, etc.

Pour avoir plus d'informations sur leurs programmes, vous pouvez trouver votre CJE en **cliquant ici** ↗. Qui sait, peut-être que vous aurez l'occasion de bénéficier d'un coup de pouce à faible coût et permettre à un.e jeune de s'épanouir avec vous !

4. L'ARGENT NE POUSSE PAS DANS LES ARBRES, SAUF QUE...

En résumé, lorsqu'on s'y attarde, on peut remarquer que plusieurs sources de financement sont accessibles pour soutenir le déploiement d'initiatives citoyennes ! Cela dit, plusieurs autres sources de financement existent et voici d'autres idées qui pourraient vous inspirer :

- **Les municipalités et arrondissements** se réservent souvent de petits budgets pour soutenir les projets communautaires : envoyez-leur une proposition ! Assurez-vous de faire valoir l'impact positif et les façons dont bénéficiera la communauté de votre projet. Vous pouvez également leur indiquer la visibilité qui leur sera offerte s'ils choisissent de soutenir votre projet.
- Votre projet écolo comprend-il également un volet social ? Si oui, ciblez autant **les fondations** qui offrent des subventions aux programmes sociaux que celles qui offrent des subventions aux programmes de nature environnementale ! Souvent, les fondations font des dons uniquement à des organismes de bienfaisance (avec un numéro de charité octroyé par l'Agence de revenu du Canada), cela vous permettrait de vous rattacher à un tel organisme et avoir accès à du financement sur plusieurs années.
- Les **campagnes de sociofinancement** gagnent en popularité dans les dernières années et si vous avez un projet concret avec beaucoup de personnes sympathisantes, il peut s'avérer très bénéfique de mettre l'énergie nécessaire dans une telle campagne pour aller chercher 5000\$, 10 000\$ ou encore 20 000\$. En fait, si vous souhaitez lancer une campagne de sociofinancement, il y a la plateforme québécoise **La Ruche** ↗ qui offre un soutien personnalisé pour chaque projet en plus d'avoir des programmes spécifiques pour certains types de projets (e.g. le Fonds Mille et Un pour les jeunes, le Fonds Moins c'est plus pour les initiatives de réduction des déchets à la source, etc.). D'ailleurs, un **Guide sur le financement participatif** ↗ a été conçu par le TIESS pour vous permettre d'évaluer les avantages et les limites de cet outil financier.
- **Différents concours** permettent de gagner des prix en argent tels que le **Prix Demain le Québec** ↗ et des parcours d'accompagnement (e.g. **l'incubateur civique** ↗ de la Maison de l'innovation sociale) sont présents dans certaines régions du Québec pour favoriser l'émergence et la pérennisation des projets comme le vôtre !

- Organisez une **levée de fonds communautaire** ! À l'aide de bénévoles, tenez votre événement dans un endroit public achalandé et assurez-vous de bien expliquer ce que vous comptez accomplir avec les sous amassés. Par exemple, cet événement peut prendre la forme d'un classique souper spaghetti ou d'un vin-fromage avec un encan silencieux où les gens peuvent acheter des biens et des services qui ont été offerts gracieusement... par des commanditaires !
- Les **bourses gouvernementales** pour la recherche sont une autre piste à explorer comme la **bourse Tremplin** qui permet d'avoir une personne doctorante comme stagiaire rémunérée de 2 à 4 mois pour soutenir les activités de votre organisme sans frais !
- **Pour les groupes membres du Réseau Demain le Québec**, n'hésitez pas à nous contacter. Une petite aide financière peut vous être accordée et du soutien individuel est aussi offert pour démystifier ces pistes de financement : demainlequebec@davidsuzuki.org.

